



L'église Saint-Éloi de Bordeaux : les origines médiévales d'une chapelle municipale

*Géraldine d'Antin **
en collaboration avec
Pierre Régaldo-Saint Blancard

Fondée au XII^e siècle, la paroisse Saint-Éloi de Bordeaux a progressivement englobé un quartier en pleine expansion avant même la formalisation par une enceinte du premier accroissement de la ville au sud de la Cité. Il est pourtant aujourd'hui difficile de lire sur les structures de l'église les marques d'une si haute ancienneté. L'édifice s'est très rapidement trouvé confronté aux pressions architecturales d'un pouvoir municipal en pleine émancipation aux XIII^e et XIV^e siècles. La cohabitation des mondes civil et religieux s'exprime à travers l'architecture de l'église dans tous ses aménagements successifs. Ce point conditionne l'ensemble de l'histoire de cet édifice et fait surgir de nombreuses questions sur son emprise originale. Le voisinage de l'hôtel de ville, de la porte Saint-James et des fortifications ceinturant le faubourg Saint-Éloi constitue en effet la principale contrainte à l'extension de l'église. Les deux courtines du mur d'enceinte du XIII^e siècle constituent les murs gouttereaux de la nef (fig. 1) ; cette disposition laisse naturellement penser à un aménagement postérieur aux fortifications. Le fait est cependant surprenant, d'une église reconstruite entre deux murs défensifs. Cet édifice ne révèle que peu d'indices sur ses formes originelles : l'intensité de ses liens avec le pouvoir municipal, induisant des campagnes de reconstruction répétées mais peu identifiables, en rend la lecture chronologique difficile. Il s'agit donc d'étudier les connexions entre les mondes civil et religieux inscrites dans les structures de l'édifice qu'il nous est aujourd'hui possible d'observer.

L'église de la Jurade

Origines

La première mention de l'église Saint-Éloi date de 1173 ¹. La tradition voudrait en faire remonter la fondation à l'an 1159 qui marque le 500^e anniversaire de la mort de saint Éloi. Les sources lacunaires ne nous autorisent cependant pas à souscrire à cette date symbolique. On ne peut d'ailleurs pas affirmer avec certitude que cette première fondation se trouvait à l'emplacement exact de l'édifice que nous connaissons aujourd'hui. Elle émerge dans un faubourg naissant, issu d'un fort accroissement démographique, dont elle devient l'éponyme. C'est à l'époque une église paroissiale rattachée au chapitre Saint-André et entourée d'habitations construites au gré de la pression démographique. Elle est tout de même située sur un axe majeur, la rue Saint-James, axe commercial important pour la ville, qui tient son nom du proche hôpital. Dès le début du XIII^e siècle cependant, le pouvoir municipal, tout juste émergent, se

* Mémoire de Recherche dirigé par M. le professeur Philippe Araguas, Juin 2010.

1. Chapitre métropolitain Saint-André.1099-1181 : actes relatifs à la constitution et à la fondation du chapitre, bulle du Pape Alexandre III adressée à Géraud, doyen, et aux chanoines de Saint-André (1173) et confirmation de cette bulle par le pape Lucius III (1181). A.D.Gir. G 267.

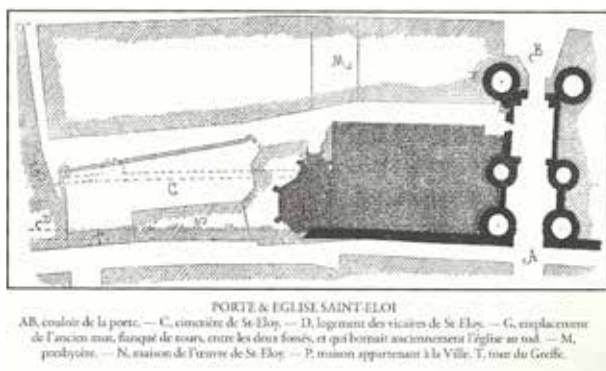


Fig. 1. - Porte & église Saint-Éloi : dans Drouyn, 1874.

matérialise – et protège les habitants – en clôturant le nouveau faubourg contre les attaques extérieures, comme celle des castillans en 1205². Durant toute la première moitié du XIIIe siècle, ces dispositifs de défense vont être complétés, fortifiés, jusqu'à former un double mur ponctué de tours et d'imposantes portes, dont la porte Saint-James. L'hôtel de ville, inclus dans ces structures, donne son sens au complexe municipal, véritable programme urbanistique réalisé tout au long de la première moitié du XIIIe siècle.

L'église Saint-Éloi, incontestablement préexistante à ce programme, fut sans aucun doute profondément touchée par ces aménagements. On peut même penser qu'elle a été déplacée, comme l'a vraisemblablement été la chapelle de l'hôpital Saint-Jacques. Elle fut en tout cas suffisamment modifiée pour être annexée à ce vaste programme en tant que chapelle municipale, selon l'usage qui s'est pérennisé jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Toponymie

L'importante connexion entre l'église Saint-Éloi et son environnement civil se démontre notamment par la toponymie. Dans un document daté du 20 avril 1208³, la porte est nommée Saint-Jacques, en référence à la proximité de l'hôpital du même nom fondé dès 1119⁴. Un acte de vente rédigé le 13 décembre 1284 nomme à nouveau la porte de cette manière : *dos maysons foras la porta Sent Jacme davant lo cimeteri deu medis espitau Sent Jacme*⁵. Ces deux mentions, dont la plus récente intervient plus d'un siècle après la première attestation de l'église Saint-Éloi, sont révélatrices de la prééminence de l'hôpital Saint-Jacques au XIIIe siècle. Un document remontant aux années 1380 montre que la porte a changé de nom : *a la requesta deus belhs juratz, deu obrir la porta de Sent-Ylege*⁶. Cela est confirmé en 1392, où la permission est donnée par le duc Jean de Guienne et de Lancastre de bâtir *a la porte de Sent-Elegi*⁷. La prison de l'hôtel de ville est appelée prison de Saint-Éloi dès

1304⁸. Le règlement des jurats indique enfin que *se agossan enclaura dintz la mayson de Sent-Eliege*⁹. Ce texte mentionne plus loin *la maison cominau de Sent-Ylege*¹⁰. Autrement dit, non seulement l'église est devenue un meilleur repère topographique que l'hôpital, mais elle marque de son nom les bâtiments des institutions communales dont elle dépend. On remarquera que les preuves archivistiques de ce transfert de référence toponymique sont seulement du début du XIVe siècle et non de la fondation du complexe municipal.

Cérémonie civiles, une église au cœur de la vie municipale

Durant tout l'Ancien régime, la vie de l'église Saint-Éloi est conditionnée par cet imposant voisinage. Elle est le centre des grandes cérémonies municipales. Dès le 7 juillet 1277, le règlement des jurats stipulait : *Item, due propessiones fienda majore. et juratis in civitate, sine sona et coffia, ita quod quisque portet manu, et una fiet de Sancto-Eligio ad Sanctum-Severinum, et aliam de eodem loco ad Sanctum-Andream*¹¹; les maire et jurats feront annuellement deux processions qui partiront de Saint-Éloi et se rendront, l'une à Saint-Seurin, et l'autre à Saint-André. Ce lien établi avec la municipalité à la fin du XIIIe siècle se confirme vers 1340. Le *Livre des Coutumes* signale en effet que les jurats viennent prêter serment dans l'église à cette époque¹². Entre 1376 et 1389, un autre règlement relatif à l'élection des jurats précise les conditions de leur serment, la veille de la fête de saint Jacques¹³ et saint Christoly (24 juillet) : *benir en la gleisa de Sent-Aloy per far certana forma de segrament*¹⁴.

Si les indices toponymiques attestent d'une proximité étroite entre les édifices religieux, militaires, et politique, ce lien est bien confirmé par l'élection de l'église Saint-Éloi comme siège des plus importantes cérémonies municipales.

2. Alphonse VIII de Castille revendique la Gascogne au nom de son mariage avec la fille d'Henri II et d'Aliénor d'Aquitaine.

3. *Livre des Coutumes*, p. 403.

4. D'après Gabriel de Lurbe, p. 8.

5. A.D.Gir. H 2320 n° 131.

6. *Livre des Bouillons*, p. 500.

7. *Livre des Bouillons*, p. 249.

8. *Livre des Coutumes*, p. 620.

9. *Livre des Bouillons*, p. 495.

10. *Livre des Bouillons*, p. 497.

11. *Livre des Bouillons*, p. 435.

12. *Livre des Coutumes*, p. 345.

13. On notera ce maintien d'une référence approximative à l'hôpital.

14. *Livre des Bouillons*, p. 495.

Les caractéristiques architecturales d'un véritable pôle municipal

D'après le chanoine Dupeyron¹⁵ et l'abbé Brun¹⁶, repris par l'*Atlas historique de Bordeaux*¹⁷, entre autres, en 1245, le rempart constituant par endroits le mur de l'église se serait effondré en l'écrasant. Nous n'avons pu retrouver de document authentique le confirmant, aucun des nombreux auteurs mentionnant ce fait ne donnant d'indication sur leurs sources. L'abbé Baurein retranscrit un acte passé en 1246, décrivant les dispositions suivantes : « Un catalogue des titres de l'église Saint-André fait mention d'un acte passé en 1246, scellé du grand sceau de la ville de Bordeaux, par lequel il paroît qu'on avoit donné le terrain qui étoit entre l'Eglise de Saint-Éloy et le lavoir du nouveau mur, aussi bien que l'espace qui se trouvoit entre les deux murs de la Ville, en compensation du terrain qu'on avoit pris à l'entrée de l'Eglise de Saint-Éloy pour y construire ces deux tours et une nouvelle porte de Ville »¹⁸. S'il n'a pas été possible de retrouver ce document, non plus que le précédent, la citation en latin d'une partie du texte donne une forte vraisemblance à ce témoignage. En revanche, le premier a parfaitement pu être imaginé d'après Baurein.

Ce texte est fondamental pour l'établissement d'hypothèses sur la structure originelle de l'église. La mention d'un "nouveau mur" soutient l'idée¹⁹ de deux murs de rempart construits à deux époques différentes, certes proches, mais ayant permis d'appeler pendant un temps, le mur intérieur "mur vieux", et le mur extérieur "mur neuf". Le texte de Baurein indique que l'église a eu la possibilité de s'agrandir voire d'être reconstruite sur le terrain échangé par la ville, entre ces deux murs dont elle est entièrement dépendante. Les deux tours décrites ici correspondent à celles de la Grosse Cloche, dont la tour orientale, effectivement, empiète sur un quart de la première travée de la nef. L'appareil de ces deux tours est lié à celui du mur gouttereau nord de l'église sans doute reconstruit à la suite immédiate de son effondrement l'année précédente, révélant une facture similaire et donc simultanée que les textes étudiés peuvent donc faire remonter à 1246 (fig. 2).

Au cours des récentes restaurations de l'église (2002-2007), les ouvriers ont pu déceler les traces d'un escalier montant vers la tour orientale de la Grosse Cloche (fig. 3), inscrites dans le mur nord de la première travée de la nef. S'il ne s'agit pas de l'accès normal au beffroi, qui s'effectuait du côté de la tour ouest, cela indique tout de même une plausible communication entre l'église et la Grosse Cloche.

L'église Saint-Éloi entretient donc une relation privilégiée avec le pouvoir municipal dès les débuts de son existence. Ce lien s'est illustré de manière continue et visible tant dans les structures bâties que dans les coutumes municipales, durant



Fig. 2. - Façade Nord. Détail de la continuité d'appareil entre la Grosse Cloche et le mur gouttereau de l'église. G. A, avril 2010.



Fig. 3. - Mur Nord de la première travée de la nef. En haut à droite, trace d'un escalier montant vers la gauche et la tour orientale de la Grosse Cloche. François Antkowiak, 2002.

tout l'Ancien Régime et même au delà. En effet, jusqu'en 1834, Saint-Éloi demeure la paroisse de l'hôtel de ville, transféré sur le site de l'actuel lycée Montaigne à la suite de la destruction du bâtiment faisant face à l'église au XVIIIe siècle.

15. Dupeyron et Reicher., 1951. p. 17.

16. Brun, 1953. p. 67.

17. *Atlas Historique*, 2009. Tome III, p. 141.

18. Baurein, 1775. p. 35.

19. Confirmée également par les fouilles de l'îlot Canavéral effectuées en 1991-1992 : Lerat-Hardy, 1991, p. 23.

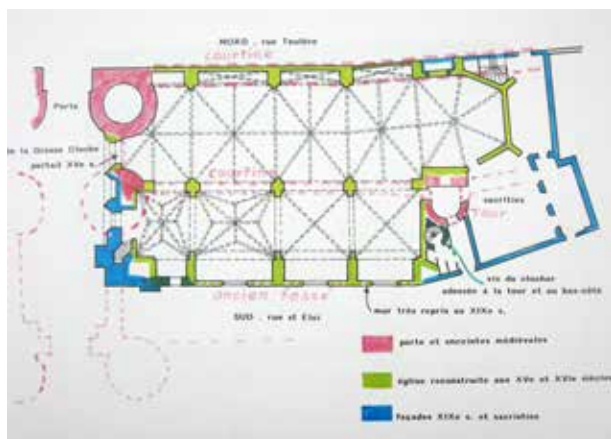


Fig. 4 - Plan de l'église Saint-Éloi; Goutal, 2001.

Données de chronologie relative des structures de l'église

Le contexte historique et topographique évoqué a eu une incidence particulièrement remarquable sur la structure de l'église. Le chœur à cinq pans est orienté et surélevé ; la nef principale de quatre travées est complétée au nord par le même nombre de chapelles, creusées peu profondément dans le mur gouttereau. Au sud, le bas-côté est lui-même élargi par quatre chapelles, dont celle du baptistère. Un clocher charpenté et couvert d'ardoises est adossé au côté sud du sanctuaire et à la face est du bas-côté. Il repose sur une tour de courtine médiévale encore partiellement en élévation. Cet édifice repose sur plusieurs niveaux de souterrains et de cryptes aujourd'hui condamnés et recouverts par des sépultures, en dessous du dallage.

Le plan (fig. 4)

La quatrième travée de la nef et le chœur sont désaxés par rapport aux autres travées²⁰. C'est le mur gouttereau nord qui conditionne cette déviation, le bas-côté étant, quant à lui, rectiligne. Les lignes de fondation des doubles murs de courtine sont reprises par le mur gouttereau nord et les piliers séparant la nef du bas-côté.

Les travées sont de dimensions irrégulières, la deuxième étant la plus vaste. Sur la première empiète la tour est de la Grosse Cloche. Le voûtement des deux premières travées du bas-côté se distingue radicalement de celui du reste de l'édifice par sa composition à liernes et tiercerons formant un motif en étoile. Les chapelles prolongeant le bas-côté au sud sont, pour leur part, voûtées en plein-cintre.

On constate donc que l'édifice est composé de structures relativement hétérogènes, peut-être issues de plusieurs campagnes de construction. Le plan met également en évidence la complète dépendance de l'église par rapport aux défenses médiévales. Ce constat exige l'élaboration d'hypothèses de chronologie relative concernant la forme originelle de l'église et ses (re)constructions.

La nef

La nef accuse donc une légère torsion vers le nord suivant la ligne de la courtine intérieure. L'ouverture de l'arc triomphal est décalée de manière flagrante par rapport à la nef (fig. 5). En outre, les ouvertures sud de celle-ci ne sont pas symétriques par rapport aux baies supérieures et au voûtement.

Il ne s'agit pas vraiment d'une hétérogénéité stylistique puisque l'ensemble de la nef paraît de ce point de vue plutôt uniforme, mais bien d'irrégularités structurelles selon les travées. Le voûtement de la nef semble quasiment homogène malgré la déviation de son axe. Les retombées des voûtes reposent sur des piles circulaires engagées, aux chapiteaux ornés de motifs végétaux. Ces supports paraissent indiquer une facture ancienne, antérieure aux formes évoluées de l'art ogival ; il en est de même pour la structure du voûtement, avec application de liernes décoratives qui ne sont pas incorporées aux voûtains. Une opinion générale précise cela en datant le voûtement de la nef du XV^e siècle.

La première travée, encombrée par la tour est de la Grosse Cloche, présente sur le pan nord une baie placée en fonction de l'emprise de la tour médiévale, qui ne respecte pas l'alignement correspondant à l'amplitude de la voûte. Cela signifie bien que le percement de la baie a eu lieu du fait de la jonction entre l'église et la Grosse Cloche, celle-ci ayant nécessairement été accompagnée de la reconstruction de cette travée²¹ (fig. 6).

Les baies du mur sud de la nef sont placées au-dessus de la hauteur supposée de la courtine extérieure, à environ 6 mètres, ce qui pourrait correspondre à la hauteur de la tour de courtine servant de base au clocher. Il est donc possible que ces ouvertures soient antérieures au remplacement de la courtine par les piles qui séparent la nef du bas-côté.

Les contreforts qui soutiennent le mur sud de la nef correspondent quant à eux à un état antérieur à la construction du bas-côté. Ils marquent la délimitation de chaque travée et encadrent les baies de la nef de manière harmonieuse, ce qui laisse supposer une réalisation d'ensemble.

20. Le plan aligne abusivement les liernes de la quatrième travée de la nef et du chœur.

21. Voir l'acte de 1246 transcrit par l'abbé Baurein, cité plus haut.



Fig. 5. -Voûtes de la nef vues depuis la tribune. G.A, mai 2010.

L'ouverture de l'arc triomphal est en parfaite harmonie avec les voûtes du chœur (fig. 7), ce qui indique que les deux structures sont synchrones. On peut penser que l'arc triomphal a été percé dans un mur antérieur qui correspondrait à l'ancienne extrémité orientale de l'église. On peut aussi envisager que l'arc triomphal se soit substitué à une autre ouverture plus ancienne ouvrant sur un chœur disparu.

*La tour de courtine et le sanctuaire*²²

La découverte d'un bouchage de briques, de terre et de moellons entre le mur sud du chœur et la courtine lors des récentes restaurations de l'édifice indique que le mur sud du chœur s'appuie contre la courtine et qu'un écart subsiste entre les deux structures. Les récentes restaurations ont également montré que la structure de l'ogive de l'arc triomphal est complètement distincte du mur de courtine. Or l'ouverture de cet arc triomphal est solidaire du chœur.

Le parement nord de la salle située au rez-de-chaussée de la tour de courtine (fig. 8) est donc indépendant du chœur. Pourtant, la trace d'un arc bouché, invisible sur le parement sud



Fig. 6. - Arc triomphal vu du sanctuaire. G. A, mai 2010.



Fig. 7. Mur Nord (4003) de la salle voûtée en cul-de-four, au rez-de-chaussée de la tour médiévale servant de base au clocher. G. A, mai 2010.



Fig. 8. -Baie Nord de la première travée de la Nef, mitoyenne de la tour Est de la Grosse Cloche. G. A, mai 2010.

22. Cf. le rapport de chronologie relative donné en annexe 1.



Fig. 9. - Sommet de la tour de courtine (plan circulaire) et clocher (polygonal). G.A, février 2011.
La séparation entre les deux structures est marquée par un glacis.

du chœur, indique que les reprises observées ont eu lieu avant la construction du chœur. L'arc visible pourrait peut-être signifier une communication entre la tour de guet et l'espace entre les deux murs de courtine. Ceci tendrait à placer la date de la construction de cet arc à une période où l'usage militaire de la tour est encore plausible, donc à l'époque médiévale.

Le clocher

Les données recueillies dans la tour du clocher permettent de proposer une chronologie pour l'ensemble des structures. L'antériorité de la tour et du mur de courtine ne fait aucun doute. Un glacis marque la liaison entre la partie conservée de la tour médiévale et le clocher à environ 6 mètres du sol, hauteur également observée dans la nef (fig. 9).

Ce système aurait ensuite été surmonté par un mur, appuyé sur la courtine, qui s'élève jusqu'au niveau actuel délimité par une corniche au dernier niveau du clocher, donc bien au-dessus du niveau du chœur (fig. 10). Ce mur est nécessaire à la

structure du chœur dans la mesure où celui-ci dépasse 8 mètres. Le clocher aurait alors pu être construit en appui sur ce mur et supporté par la tour de guet, épaissie à cette fin au niveau supérieur. La reprise du parement, qui a entraîné le bouchage d'une archère, a donc certainement eu lieu au moment de la construction du clocher.

Le mur de courtine a ensuite dû être taillé en vue du percement de la baie sud du chœur. Un glacis témoigne de cet aménagement, tout en marquant la limite entre le haut de la tour médiévale et la base du clocher. L'équivalence observée entre le pan sud du chœur et le mur nord du clocher et leur homogénéité apparente indiquent une construction d'ensemble. L'enduit de ce mur ne permet pas de voir une éventuelle reprise qui correspondrait à une construction du clocher postérieure à celle du chœur. La totalité du mur paraît donc avoir été élevée dans une même phase de travaux. En tout cas, le chœur ne peut être postérieur au clocher, même s'il a subi des restaurations ou réaménagements.

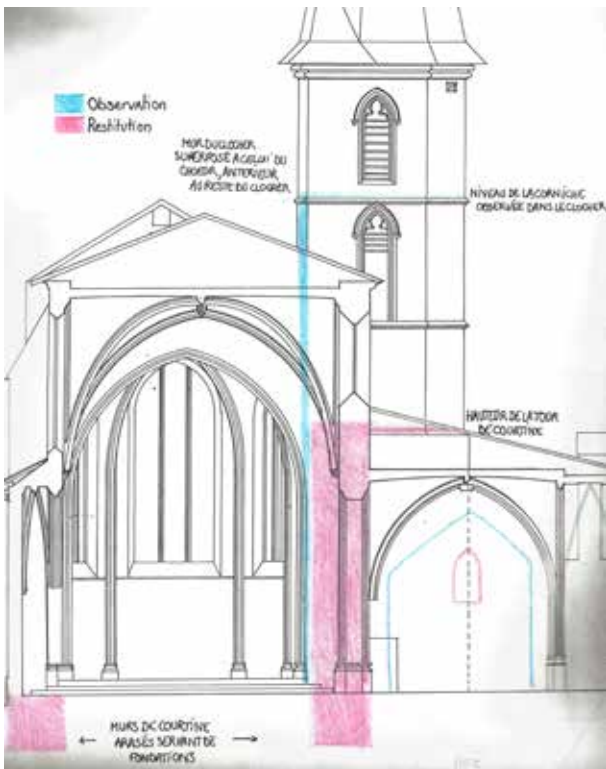


Fig. 10. - Coupe transversale de l'église Saint-Éloi dans Goutal, 2001.

Sans doute au cours de la même campagne de construction, un escalier d'accès est inséré dans les maçonneries du mur est du bas-côté et appuyé contre la tour médiévale. Est ainsi bouchée une baie du mur est du bas-côté (fig. 11) prouvant l'antériorité de celui-ci.

Au moment de la construction du clocher, il semble donc que l'église soit déjà dotée d'un chœur situé sur l'emplacement actuel et d'un bas-côté dont la baie orientale a été bouchée pour construire la tour d'escalier d'accès au clocher. Il est possible aussi que le chœur, le clocher et son escalier d'accès aient appartenu à une même campagne de construction. Ajoutons enfin que le mur est du bas-côté se trouve dans le prolongement du mur dans lequel est percé l'arc triomphal. Il lui est pourtant nécessairement postérieur puisque séparé par la courtine.

Le bas-côté

La série d'arcs qui sépare le bas-côté de la nef est construite sur le mur extérieur de la courtine arasé, ce qui place le bas-côté partiellement au-dessus des anciens fossés de la ville. La ligne de toit du bas-côté coupe les baies de la nef (fig. 14). Ceci indique que le bas-côté est postérieur ou a été surélevé.

Des arcs-doubleaux irréguliers et très massifs séparent les travées du bas-côté (fig. 12). Les applications de nervures à



Fig. 11. - Trace d'un encadrement de baie dans la maçonnerie des murs de l'escalier en vis menant au clocher. G.A, mai 2010.



Fig. 12. - Bas-côté, vu depuis la deuxième travée. G.A, mai 2010.

leurs abords directs témoignent d'une réalisation postérieure. Par ailleurs, ces arcs-doubleaux sont dissymétriques. L'amplitude de leur ouverture est variable, tout comme l'emplacement de leur sommet par rapport à celui des voûtes d'ogives. En outre, les appareils diffèrent entre la moitié sud et la moitié nord. Celle-ci est homogène : l'appareil suit les claveaux de



Fig. 13. Bas-côté, vue d'ensemble de la toiture prise depuis la Grosse Cloche. G.A, juillet 2010.

l'arc. L'appareil des parties sud au contraire est irrégulier par rapport à l'ouverture de l'arc. Les parties sud paraissent donc être une reprise postérieure, qui correspond à des travaux du XIXe siècle attestés par les textes ²³.

C'est au niveau du toit et des combles du bas-côté que l'on peut observer les meilleurs indices de l'hétérogénéité de la structure (fig. 13).

Un arc-boutant dépassant de la toiture (fig. 14) sépare en effet la première et la deuxième travée du bas-côté sans équivalent pour les autres travées. Seuls des pinacles faisant face aux contreforts sud de la nef séparent celles-ci.

A la base extérieure de l'arc-boutant, dans les combles, une pierre neuve indique une reprise ou une construction récente (fig. 15). On constate depuis la toiture du bas-côté que l'arc-boutant n'est pas solidaire du pinacle et du contrefort correspondant (qui semble avoir été surélevé et dont le glacis se distingue des autres), puisqu'il se place de manière décalée et visiblement postérieure par rapport à ces structures, témoignant peut-être d'une consolidation tardive.

Cet arc-boutant sépare les deux premières travées du bas-côté, toutes deux voûtées en étoile contrairement au reste de l'édifice. La première travée abrite la tribune de l'église, construite au XVIIIe siècle. Toutes ces données semblent indiquer que les deux premières travées du bas-côté ont fait l'objet d'un traitement spécial, témoignant d'une campagne de construction tardive ou du moins d'une consolidation.

Les contreforts appliqués au mur gouttereau sud de la nef et recevant son dévers, sont les témoins d'une phase au cours de laquelle celui-ci est plein, donc avant la construction du bas-côté. Celle-ci entraîne la troncature des contreforts par le bas et donc le report de la poussée sur les arcs-doubleaux déjà évoqués. Il semblerait en fait que le bas des contreforts ait été retaillé pour former la retombée de ces arcs-doubleaux.



Fig. 14. - Arc-boutant séparant la première et la deuxième travée du bas-côté. G.A, octobre 2011.



Fig. 15. - Détail du départ de l'arc-boutant séparant la première et la deuxième travée du bas-côté, vu dans les combles. G.A, septembre 2011.

On note enfin la présence de gouttières traversantes dans les contreforts, visibles dans les combles. Elles témoignent d'une époque où elles pouvaient recevoir de la pluie, antérieurement à la construction du bas-côté.

Toutes ces irrégularités révèlent un nombre très important de reprises, sans donner davantage d'indices sur la date de la construction primitive du bas-côté, ni sur la manière dont celle-ci a été opérée : réunion de chapelles indépendantes ou construction d'ensemble.

23. Lettre de la Commission des Monuments Historiques au Préfet, 30 mai 1850. A.D.Gir. côte 20510.

Un édifice toujours en danger

L'église Saint-Éloi a été livrée à l'abandon pendant plus de dix ans, dans les années 1980-1990. Outre le vandalisme notoire dont l'édifice a été victime (autels défoncés, tuyaux d'orgues et vitraux volontairement cassés), le manque d'entretien a également failli entraîner sa ruine. Cet épisode a profondément marqué l'édifice, à l'époque soumis au ruissellement des pluies sur les voûtes qui pourrissait la pierre.

Bien que les dégradations les plus importantes aient été arrêtées par la restauration de l'église au début des années 2000, celle-ci demeure sujette à des tassements différentiels importants, dus notamment à la mobilité remarquable du sous-sol, en quelques endroits composé de remblais comblant les anciens fossés de la ville.

En 1955, le clergé desservant l'église constatait déjà l'affaissement progressif du contrefort sud-ouest de la façade. Les tentatives de consolidation ne s'avérant pas efficaces, François Anus, architecte des Bâtiments de France, a décidé de procéder à un sondage des fondations pour comprendre les causes de ce glissement. Cette opération permit la découverte de salles voûtées souterraines sous le bas-côté dans lesquelles les eaux de la rue Saint-Éloi se déversaient en grande partie. L'architecte a également découvert un arc ouvrant sous la rue Saint-James sur une salle comblée de déblais. Cette découverte semble indiquer une ancienne communication en sous-sol entre l'église et l'hôtel de ville. Ces travaux, qui ont duré jusqu'en 1956, ont aussi révélé une nappe d'eau à moins de 12 mètres de profondeur. Les niveaux souterrains ont dû être condamnés et du béton a dû être coulé dans les ouvertures pour consolider le contrefort affaissé²⁴.

L'édifice continue cependant d'accuser une mobilité importante, caractérisée notamment par les fissures observées avant la restauration de l'église. Celles-ci constituent des indices sur les liens entre les différentes structures bâties.

La récente restauration a permis d'observer des fissures à la jonction de la voûte des chapelles sud et de celles du bas-côté, révélant des factures différentes. Ce constat et la singularité du voûtement en plein-cintre des chapelles confirment la reconstruction du mur gouttereau sud au XIXe siècle, attestée par les textes.

L'étude préalable²⁵ de 2001 a pu identifier les fissures les plus importantes qui indiquent notamment un dévers de l'angle sud-est du bas-côté. L'arc triomphal est lui aussi sujet à des poussées importantes. Un léger dévers le porte vers le nord, alors que la partie sud, appuyée contre le clocher, reste stable. Ces mouvements illustrent un tassement notoire de l'arc (fig. 16).

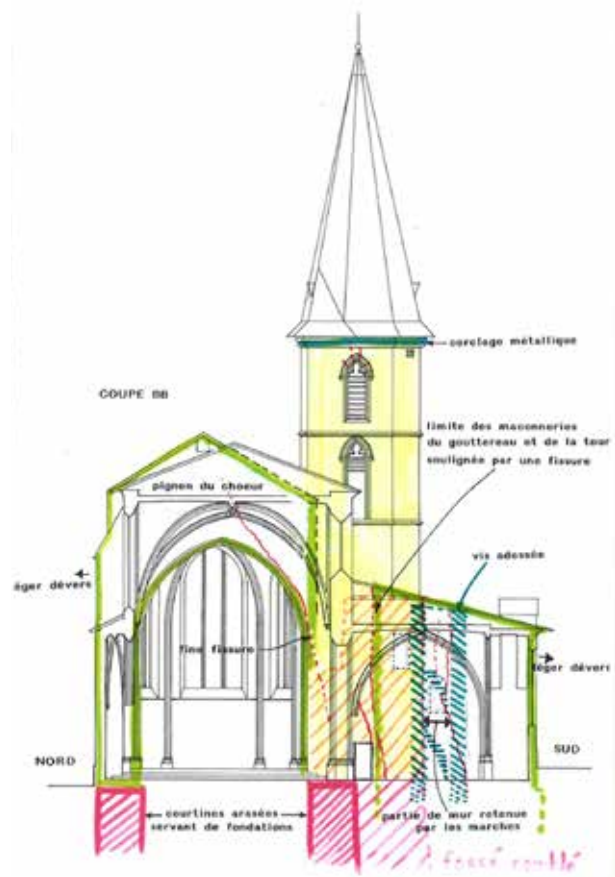


Fig. 16 - Schéma des fissures observées en 2001, indiquant la poussée des structures. Goutal, 2001.

L'escalier en vis menant au clocher et situé juste derrière le mur est du bas-côté est inséré dans sa maçonnerie. Cette partie de l'église étant construite sur les anciens fossés, des tassements différentiels produisent les fissures observées. Ce même mur est particulièrement sujet aux remontées d'humidité, comme l'indiquent les dégradations de la peinture murale. Des plaques de goudrons ont d'ailleurs été retrouvées en 2002 sur les murs de la première et de la quatrième travée des chapelles du bas-côté sud. Elles semblent avoir été mises en place pour faire barrage aux remontées d'humidité. Cependant, cet enduit a fragilisé l'édifice puisqu'il ne permettait plus la respiration de la pierre, nécessaire à l'évacuation de l'eau.

24. Travaux connus grâce au riche fonds d'archives constitué par l'Architecte des Bâtiments de France, conservé par le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Gironde. Se reporter à l'annexe n° 2 pour le détail des travaux et observations effectués.

25. Goutal, 2001. Cette étude n'a pas été suivie des travaux préconisés.

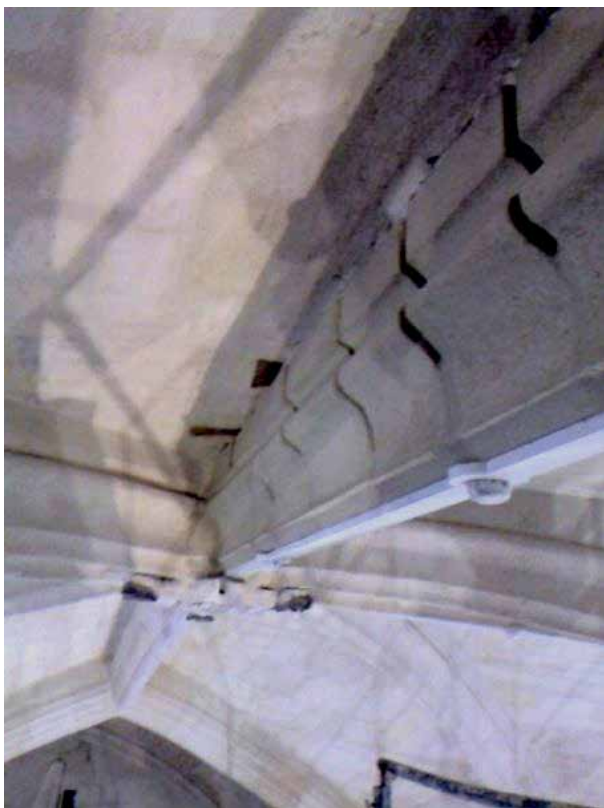


Fig. 17. - Voûte de la nef lors de la restauration. Détails du ferrage et du procédé d'application de la lierne, sans incorporation à la voûte. François Antkowiak. 2003.

Ces éléments indiquent que la mobilité du sous-sol et l'eau qu'il recèle fragilisent l'édifice. Plus généralement, l'inclusion de l'église Saint-Éloi dans le complexe municipal a entraîné des pressions structurelles importantes. Elles sont dues aux différences de force entre les murs et tours de courtines qui stabilisent le bâti et aux anciens fossés de la ville qui, au contraire, provoquent son affaissement.

Observations réalisées lors de la restauration des années 2002-2007

Des observations importantes ont pu être faites durant les récents travaux de restauration de l'édifice. La restauration des voûtes a notamment permis de constater que celles-ci ont été construites en prenant appui sur les ogives qui ne sont pas incorporées aux voûtains, mais forment une ossature sur laquelle reposent les voûtes ; cela a été observé pour les voûtes de la nef et pour celles du bas-côté. En revanche, les ogives de la voûte du sanctuaire ont semblé pleinement incorporées aux voûtains. Ces données tendent à développer l'hypothèse d'un voûtement réalisé au cours d'une période assez courte, même si

les différentes partitions pourraient laisser envisager des phases de construction distinctes. L'analyse stylistique des voûtes des deux premières travées du bas-côté semble renvoyer à la première moitié du XVI^e siècle.

Les liernes de la nef, ferrées, sont une suspension décorative qui n'a pas vocation à soutenir la voûte (fig. 17). Certaines de ces liernes étaient en bois. Par ailleurs, les clés de voûtes intègrent le départ des ogives et ne peuvent donc être une reprise ultérieure au voûtement. Sur certaines clés, des traces de polychromie ont été retrouvées, ce qui indiquerait la possibilité d'un ancien décor peint, peut-être étendu à l'ensemble des voûtes.

L'ensemble des hypothèses énoncées plus haut permet d'établir une chronologie générale et de mettre en lumière la place importante des remaniements dans l'histoire de cet édifice complexe et hétérogène.

Il n'existe plus de trace visible d'un édifice antérieur à la reconstruction partielle ou totale de l'église en 1245-46, a fortiori d'un édifice antérieur à la militarisation du site, qui pourrait bien ne pas avoir occupé cet emplacement précis.

Une nef unique constituait sans doute la première église établie entre les remparts de la ville qui lui servaient de gouttereaux. La construction du bas-côté est plus tardive et intervient forcément après que l'enceinte soit devenue obsolète, ce qui peut être envisagé dès la fin du XIII^e siècle. La construction du bas-côté précède celle du clocher, au-dessus d'une tour de courtine épaissie pour le soutenir. Le clocher a lui-même été construit après le sanctuaire ou en même temps, un mur leur étant commun. Le montage de la tribune d'orgues au XVII^e siècle et d'importantes restaurations au XIX^e qui touchent le gouttereau sud du bas-côté et le sanctuaire marquent les dernières phases d'aménagement de l'église. En 1828, la restauration de la façade par Pierre-Alexandre Poitevin précède d'importants travaux de décor et d'ameublement de l'église.

La complexité des problématiques liées à la datation du monument, inhérente à toute étude d'édifice médiéval, est renforcée par le lien étroit entre l'église et le système défensif puis municipal de Bordeaux. L'étude de cet édifice doit en effet dépasser son propre cadre pour mieux comprendre l'influence sur l'architecture de l'implication dans un véritable complexe à vocations défensive, politique et religieuse, accompagnant l'émancipation municipale.

Si elle n'a pu échapper à deux longues phases de désaffectation qui ont entraîné des dégradations irréparables, l'église Saint-Éloi a quand même pu être sauvée de l'oubli par la volonté de pérenniser son usage culturel et de conserver ce lieu de la mémoire municipale. L'intérêt historique de cet édifice

a été révélé par l'étude de la complexité de son élaboration. Sa valeur esthétique réside dans le maintien d'une unité d'ensemble malgré la succession des phases de construction. C'est cette impression d'homogénéité, de synthèse qui fait toute la valeur architecturale de l'église Saint-Éloi, en dépit des pressions structurelles importantes qu'elle subit. Le caractère original et composite de l'édifice est dû à son architecture de

greffe qui exclut une conception unique : Saint-Éloi a sans cesse été redéveloppée en fonction de son environnement civil. Son histoire hybride dépasse donc les seuls enjeux de conservation du patrimoine religieux et mérite que des précautions soient prises pour limiter les dégradations inhérentes au contexte topographique qui la fragilise.

Bibliographie

Sources :

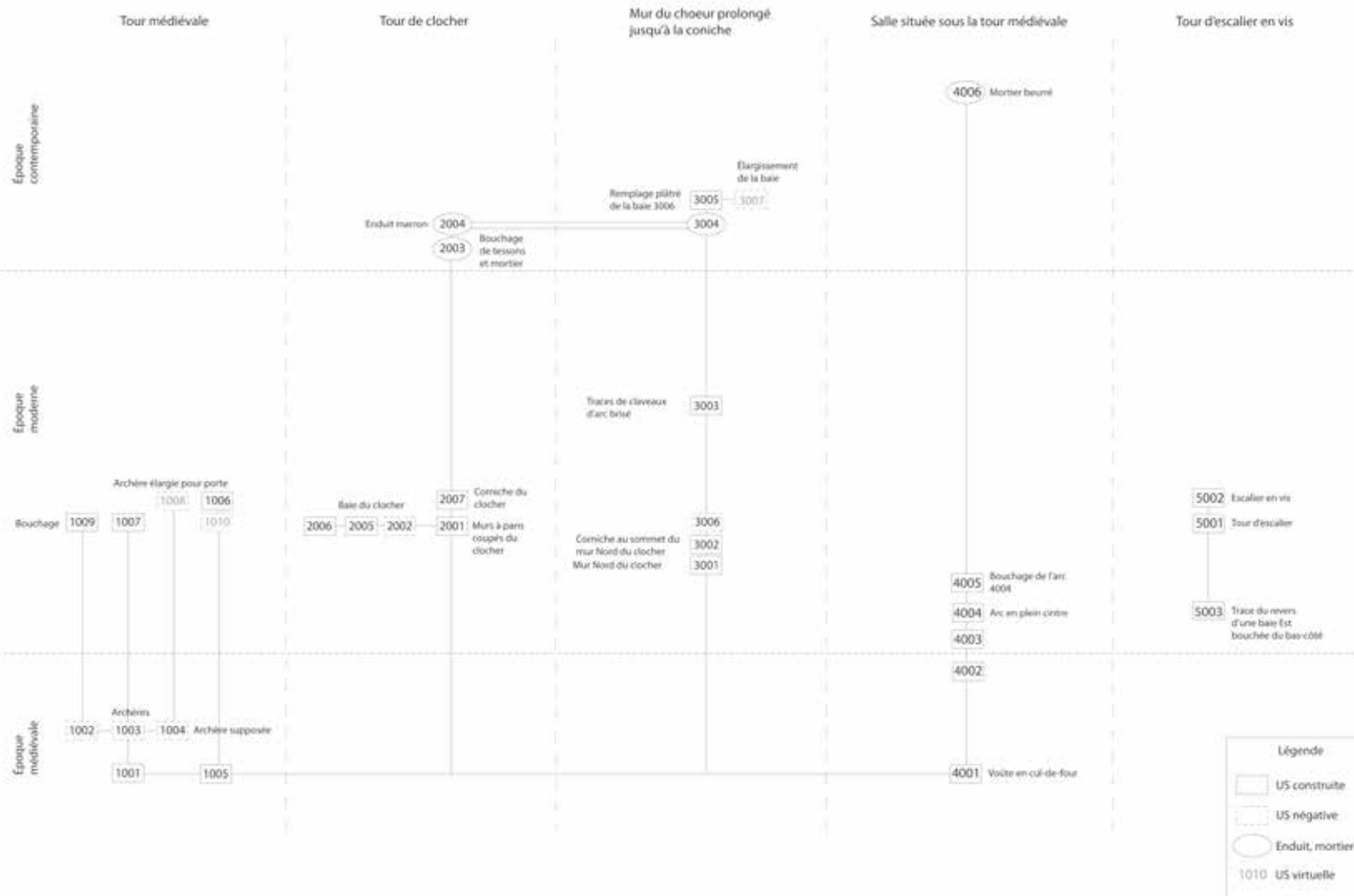
- Archives départementales de la Gironde, H 2320 n° 131.
- Archives départementales de la Gironde, dossier côte 20510.
- Archives départementales de la Gironde. G 267. Chapitre métropolitain Saint-André. 1099-1181, Actes relatifs à la constitution et à la fondation du chapitre. *Bulle du Pape Alexandre III adressée à Géraud, doyen, et aux chanoines de Saint-André* (1173) et *Confirmation de la Bulle précédente par le pape Lucius III* (1181).
- Fonds d'archives des Bâtiments de France, *Bordeaux, l'église Saint-Éloi*, de 1950 à 1990.
- Gabriel de Lurbe, *Chroniques Bourdeloises*. Bordeaux, Boé, 1701.
- Livre des Bouillons*. Tome I des Archives Municipales de Bordeaux. Bordeaux, Gounouilhou, 1867.
- Livre des Coutumes*, édité par Henri Auguste Barckhausen. Tome V des Archives Municipales de Bordeaux. Bordeaux, Gounouilhou, 1890.

Etudes et publications :

- Antin, 2010 : Géraldine d'Antin, *L'église Saint-Éloi de Bordeaux. Étude historique et archéologique de l'architecture et du décor*. Sous la direction de Monsieur le Professeur Philippe Aragauas. Mémoire de Master 1 Histoire de l'Art et Patrimoine, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3. Juin 2010.
- Baurein, 1775 : Abbé Baurein, *Variétés bordelaises*, tome IV. Bordeaux, Féret et Fils, 1775.
- Brun, 1953 : Pierre Brun (Abbé), *Les églises de Bordeaux*. Bordeaux, Delmas, 1953.
- Drouyn, 1874 : Léo Drouyn, *Bordeaux vers 1450*. Bordeaux : Gounouilhou, 1874.
- Dupeyron et Reicher, 1951 : E.M. Dupeyron (chanoine) et Gil Reicher, *Saint-Éloi de Bordeaux, 1159-1949. La paroisse et le quartier*. Préface de S. Exc. Mgr Paul Richaud. Bordeaux, Drouillard, 1951.
- Goutal, 2001 : Michel Goutal, A.C.M.H, *Église Saint-Éloi, Étude préalable à l'achèvement de la restauration des façades ; stabilité du clocher et des parties contiguës*. Avril 2001.
- Lavaud dir., 2009 : Sandrine Lavaud (coord.), *Bordeaux, Atlas Historique des Villes de France*. Bordeaux, Ausonius Aquitania, 2009.
- Lerat-Hardy, 1991 : M.C Lerat-Hardy. L'îlot Canaveral. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1991, t. LXXXVI. p. 23.

Annexe 1 : chronologie relative du clocher de l'église Saint-Eloi

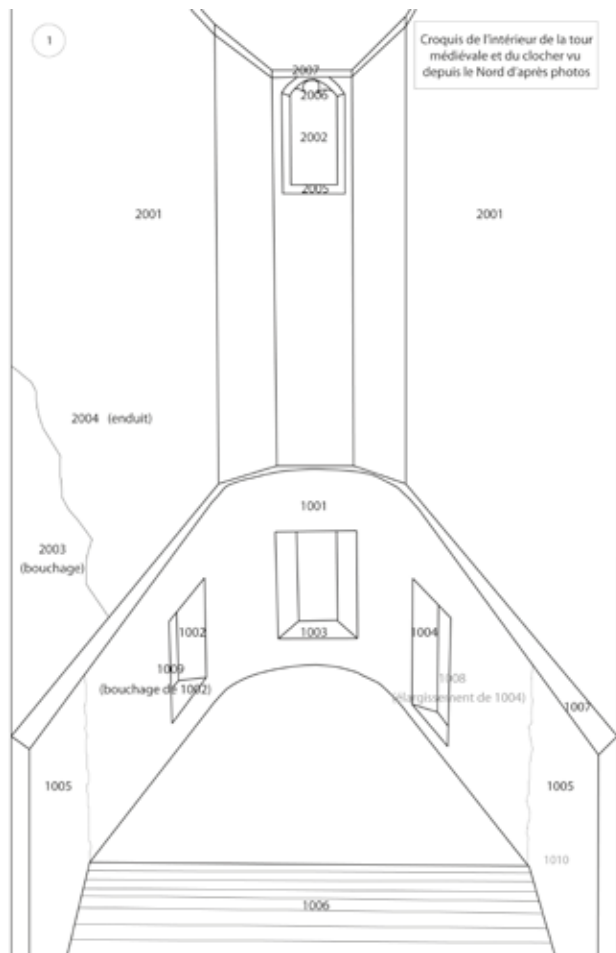
DIAGRAMME STRATIGRAPHIQUE DE LA TOUR MÉDIÉVALE, DE LA TOUR DE CLOCHER ET DE LA TOUR D'ESCALIER DE L'ÉGLISE SAINT-ÉLOI DE BORDEAUX



La tour (1001) munie de ses archères (1002,1003,1004) et la courtine (4007=1005) sont élevées ensemble, comprenant la voûte en cul-de-four (4001) située au rez-de-chaussée. Ensuite, le mur de courtine de la zone 4 est ouvert, peut-être pour communiquer avec l'espace situé entre le rempart intérieur et le rempart extérieur. Cette ouverture est bouchée une première fois (4003), puis réouverte en plein-cintre (4004), dans une dimension plus petite, assimilable à une porte. Ces événements interviendraient avant la construction du chœur contre le mur de courtine (4007=1005), précédant de peu ou étant contemporaine de la construction du clocher au-dessus de la tour médiévale. La courtine (1005) serait ensuite arasée (1010) pour laisser passer la lumière par la baie (3006). Le glacis (1006) est contempo-

rain de cet arasement. Parallèlement, un bas-côté existe avant la construction du clocher. Le glacis (1007) est réalisé pour construire le clocher (2001), appuyé contre le prolongement du mur sud du chœur (3001). Le parement extérieur de la tour médiévale est renforcé, bouchant l'archère (1002). À la même époque, une tour d'escalier d'accès au clocher est construite, bouchant la baie (5003) du bas-côté. Enfin, un bouchage de tessons noyés dans du mortier est appliqué sur le parement interne du clocher pour le compléter. La baie (3006) est élargie (3007). Un enduit marron (2004=3004) est appliqué, recouvrant les parois du clocher et du mur de la zone 3. Très récemment, en 2002, un mortier (4006) a été appliqué pour le rejointoiement du mur nord de la zone 4.

Zone 1 : dernier niveau de la tour médiévale



L'entrée dans la tour se fait par une porte creusée dans le mur très épais. Son observation depuis l'intérieur nous fait remarquer un intrados évasé faisant penser à une archère (1004). La présence de deux autres ouvertures de ce type (1002, 1003) dans la salle confirme cette idée.

La tour se prolonge dans sa forme arrondie environ 2,30 m au-dessus du dernier palier, lui-même placé environ 0,70 m au-dessus de la base de la baie ouverte dans la partie Nord (3001) de cette salle. Cette longueur (=1006), ajoutée aux 2,70 m environ entre le sol du chœur et la base du vitrail correspondant, nous fait estimer l'élévation de cette tour à environ 5,70 m (mesures d'après relevé n° 7 de M. Goutal).

La ligne de césure entre la tour (1001) et le mur de courtine (1005) est très irrégulière. Les pierres ont probablement été coupées et les deux éléments semblent avoir été construits ensemble.

Zone 2 : clocher, élevé au-dessus du glacis 1007

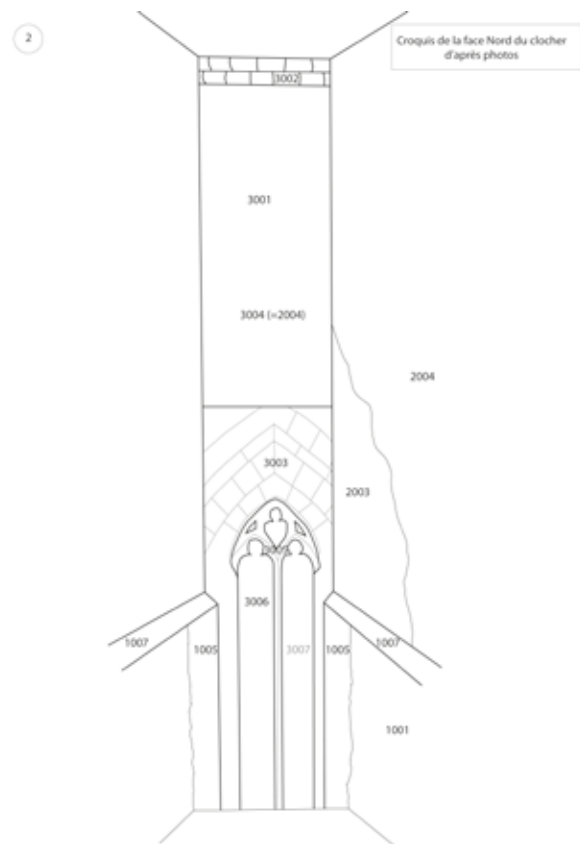
Ce clocher se distingue de la tour (1001) par sa forme de rectangle aux deux pans méridionaux coupés (polygone).

Un appareil fait de tessons de tuiles noyés dans le mortier (2003) couvre les murs au-dessus de la tour médiévale sur une hauteur d'environ trois mètres, sous l'appareil de pierre (2001) des niveaux supérieurs du clocher. Ce mortier semble constituer l'achèvement de l'appareil d'une partie du clocher.

Commentaire de la planche n° 5

La planche n° 5 montre la superposition des plans du rez-de-chaussée et du premier étage de la tour médiévale. Nous observons que le mur (1001) de la tour est plus épais au premier étage qu'au rez-de-chaussée. Le montage illustre par ailleurs la parfaite superposition entre le mur nord (1005) du rez-de-chaussée et la limite haute du glacis (1006). On observe enfin que la porte de communication entre le couloir de sortie et le rez-de-chaussée de la tour est dans le même axe que l'ouverture de l'archère (1003).

Zone 3 : mur nord élevé sur la hauteur de la tour médiévale et de la tour de clocher



Un revêtement uniforme (3004) habille le mur où on a percé la baie sud du chœur. On observe que le remplage (3005) de cette baie a été refait récemment car il est plâtré. On remarque également que l'extrados de cette baie semble avoir été scié. Cela pourrait indiquer un élargissement de la baie. Au-dessus de celle-ci, on peut voir les traces (3003) des pierres composant

la voûte du chœur, lisibles à travers l'enduit (3004). L'observation de ce pan de mur semble indiquer qu'il s'appuie contre le mur de courtine (1005). Par ailleurs, on constate que cette courtine a nécessairement été taillée (US virtuelle 1010) au moment de construire la baie du chœur (3006) qui est placée sur ce mur nord (3001).

Nous constatons la présence d'une corniche (3002) sur ce dernier, environ 7,50 m au-dessus du palier de la tour médiévale. Les autres murs (2001) viennent s'appuyer sur ce mur à corniche (3001). On conclut donc qu'il est antérieur aux autres murs du clocher.

Zone 4 : salle située sous la tour, voûtée en cul-de-four

La voûte en cul-de-four (4001) sous la tour présente le même type d'appareil que la tour est de la Grosse Cloche : une assise horizontale continue et régulière, un appareil à joints coupés et une hauteur variable entre les assises.

Le mur nord de cette petite salle sous la tour indique cinq états successifs:

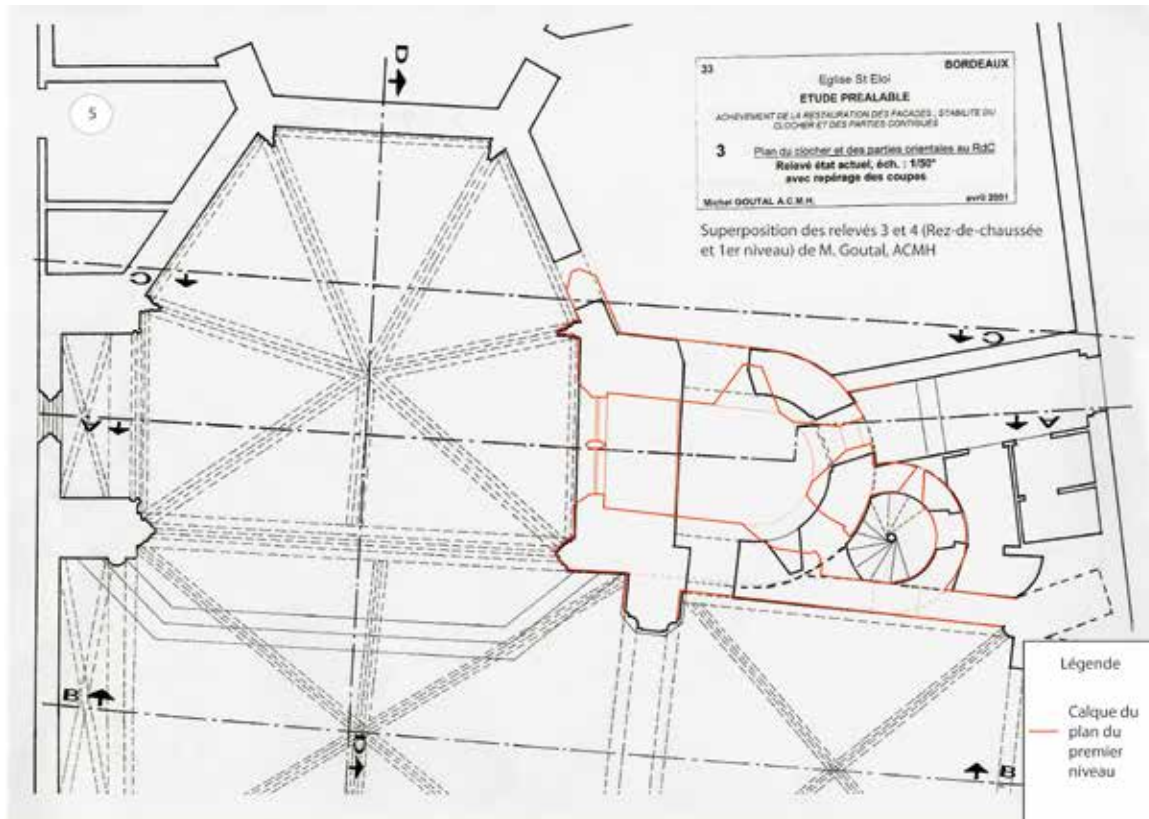
- Mur plein de la courtine (4002?)
- Ouvert dans la quasi-totalité de l'arc, sauf une petite partie (4002), à gauche, qui reprend le même appareil que la voûte (et laisse donc penser à une petite partie du mur de courtine).



Croquis du mur nord de la salle située sous le clocher, voûte appartenant à la tour médiévale. Calqué sur photo.

- Comblé avec un nouveau parement (4003).
- Percé à nouveau, en plein cintre, dans une plus petite dimension (4004).
- Petite ouverture comblée à son tour (4006).

Toutes ces phases interviennent avant la construction ou la reprise du mur sud du chœur, car on ne peut voir aucune trace de ces modifications dans l'appareil du dit mur.



Zone 5 : tour d'escalier en vis (5001) accolée à la tour médiévale (1001) et à la face est du bas-côté

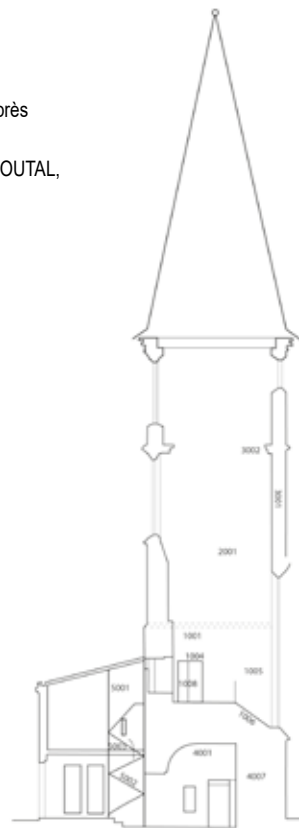
On observe la trace (5003) de la moitié d'un arc dans le parement du mur de cet escalier (5002). Le côté où nous le trouvons correspond à la face est du bas-côté, et nous pousse à conclure à un bas-côté antérieur à cette tour d'escalier, éclairé par une baie à l'est. On observe que le parement extérieur du bas-côté est constitué de moellons. Cette observation se confirme jusqu'au toit du bas-côté. Tout au long de l'ascension de l'escalier, nous pouvons observer au nord-est la forme ronde du mur de la tour médiévale. L'escalier est donc inclu dans la maçonnerie du mur est du bas-côté et dans celle de la tour médiévale (1001) (cf. plan 5 ci-contre).

Commentaire de la photographie 6

Nous observons que le parement extérieur de la tour a été repris. L'appareil présente en effet quelques pierres plus longues et plus claires, notamment au niveau inférieur de la partie visible sur la planche. L'archère (1003) ne présente plus qu'une petite ouverture carrée. Nous constatons que l'archère (1002) n'apparaît plus, bouchée par la reprise de ce parement. Celle-ci a sûrement dû intervenir au moment de la construction du clocher au-dessus de la tour médiévale. On constate par ailleurs que le clocher semble inséré dans la maçonnerie du chœur. L'observation parallèle de la planche 5 montre en effet que le mur Nord du clocher repose sur le pan Sud du chœur, le prolonge. Le clocher et le chœur semblent donc être solidaires.

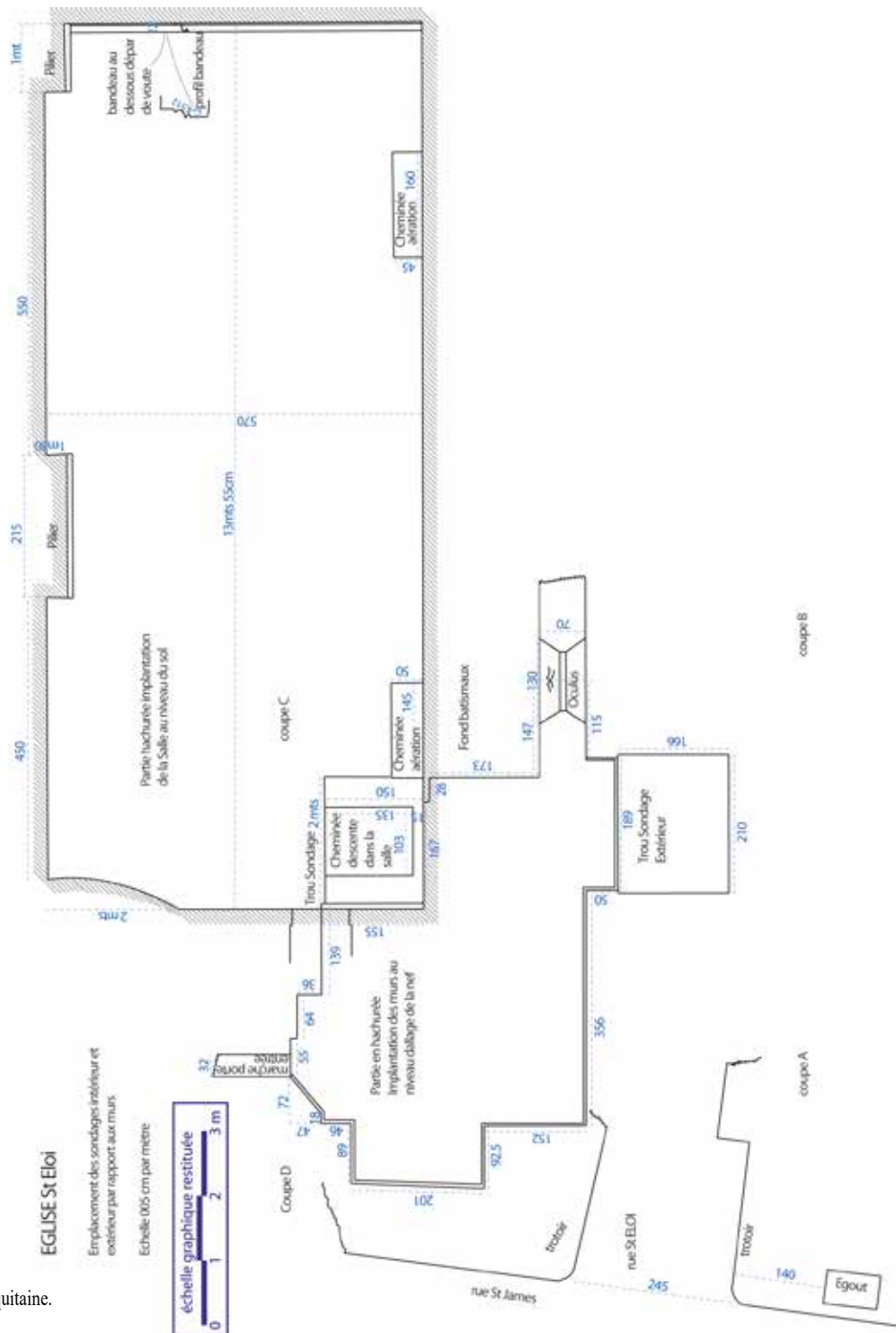
4

Croquis d'après relevé n° 7 de Michel GOUTAL, avril 2001.

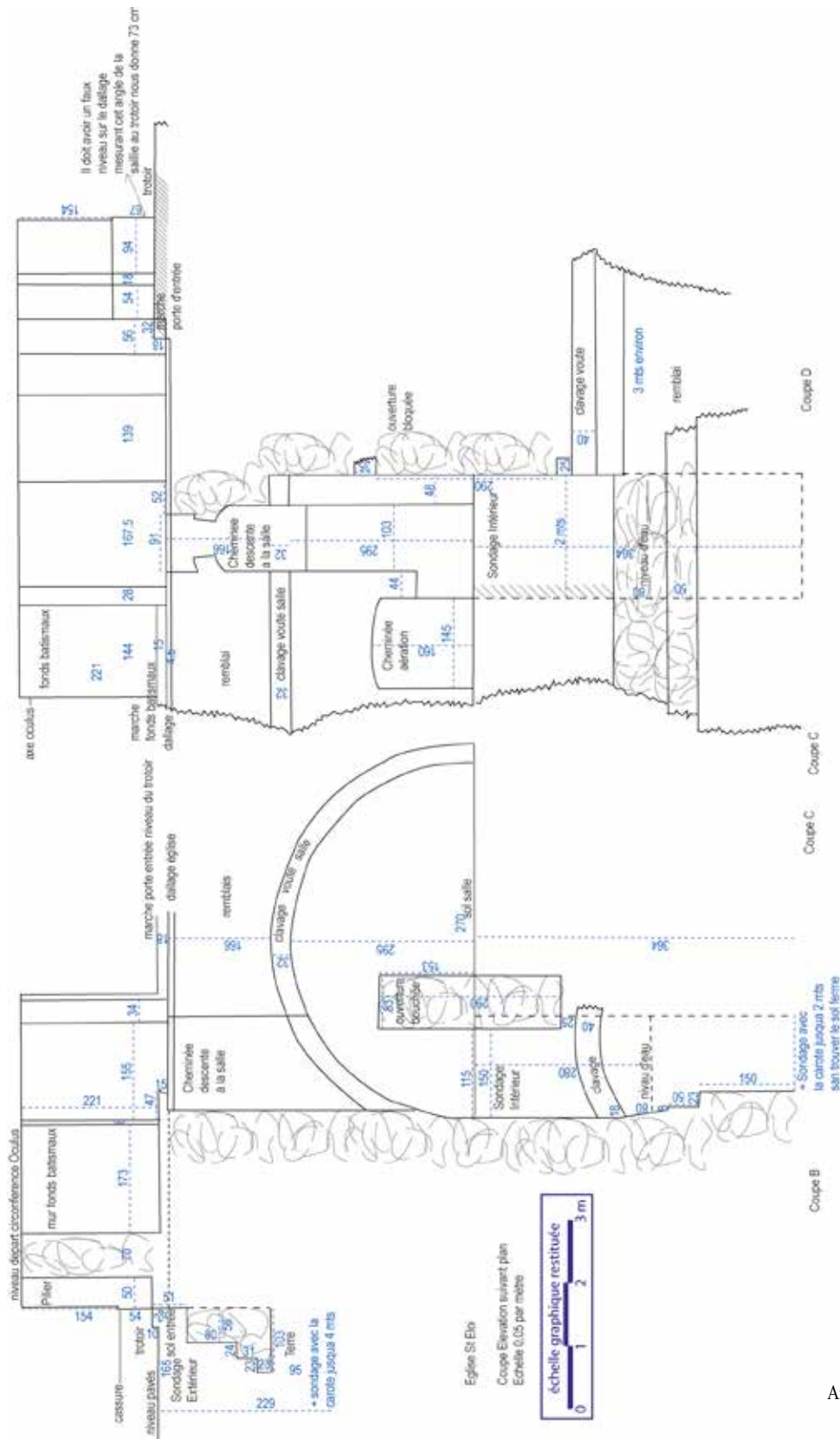


Annexe 2 : travaux réalisés dans les années 1950-1960

Plans extraits du fonds d'archives constitué par l'Architecte des Bâtiments de France, conservé par le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Gironde (DRAC Aquitaine)



Une salle souterraine condamnée sous l'église Saint-Eloi.
 Plan des sondages de 1955 (entreprise Cazenave).
 Archives STAP Gironde / DRAC Aquitaine.
 Dessin et transcription PRSB.



Coupes des sondages de 1955
(entreprise Cazenave).
Archives STAP Gironde / DRAC Aquitaine.
Dessin et transcription PRSB.

Comptes-rendus des réunions de chantiers tenues de 1955 à 1964. (Transcription corrigée)

«2 septembre 1955

La voûte rencontrée par Armand a été ouverte et je descends dans la crypte ancienne qui se place sous le bas-côté sud de l'église Saint-Eloi. Il s'agit d'un travail très ancien. Il reste en partie basse des soupiroux qui s'ouvraient sur la ruelle voisine et dont les dessus sont actuellement bouchés. Les eaux de la ruelle semblent se déverser en grande partie dans cette crypte. En 1814, le curé de Saint-Eloi a été enterré dans cette crypte; une demi-douzaine de crânes et des ossements sont à l'abandon au-dessus du sol à l'angle Sud-Est de cette crypte (...).

15 septembre 1955

Le sondage fait côté intérieur de l'angle S.O de l'édifice a rencontré le dur à 3.90 m sous le sol de crypte.

29 septembre 1955

Sondage à l'angle N.O côté intérieur - Le sondage est arrivé à 7 mètres de profondeur sous le sol de la rue, il a trouvé en partie basse de l'eau. Sur le côté rue s'ouvre un nouvel arc qui semble donner dans une salle actuellement remplie de déblais. Je donne ordre à Cazenave d'établir un devis complémentaire de sondage pour continuer le travail côté rue, en faisant le boisage et en partant horizontalement.

7 octobre 1955

Le pompage des eaux s'avère sans résultat. Les eaux d'infiltration paraissent provenir de la rue St James. M. Mastorakis suppose que ces eaux proviennent de la canalisation d'égoût passant sous cette voie, et demande que vous vous mettiez en rapport avec la mairie pour avoir le plan de ces égoûts.

9 novembre 1955

Le niveau de l'eau n'a pas baissé dans le sondage. Le travail ou le chantier d'égoût cassé est terminé et au bureau du Service arrive une lettre du Service des Egoûts répondant à ma demande de renseignements. Il faudrait examiner la question avec M. Dangoumeau du Laboratoire Municipal de Bordeaux qui doit connaître les sources naturelles amenant l'inondation du dessous de l'église. Je propose à M. Mastorakis de porter le contrefort en déplacement sur l'ancienne fondation ce qu'il accepte.

25 novembre 1955

Je passe au Laboratoire Municipal voir Monsieur Dangoumeau qui me montre le schéma des eaux souterraines dans la région. L'église Saint-Eloi est comprise à l'intérieur d'une nappe permanente d'eaux qui a son niveau normal à la cote moins 12 mètres par rapport au niveau général de la France. Pour Bordeaux la cote est corrigée de 1,80 mètres. Il n'y a donc pas lieu de penser épuiser cette humidité qui peut varier de quelques dizaines de centimètres suivant les saisons.

11 mai 1962

M. Mastorakis examine le contrefort S.O de l'église qui s'est enfoncé récemment. Il demande à l'entreprise Cazenave de lui envoyer le devis de réparation qu'il avait fait en 1956-1957. Il espère dégager une somme de 2 millions pour exécuter cette consolidation en 1962.

20 juillet 1962

M. Mastorakis demande de continuer le sondage afin de connaître exactement l'épaisseur des fondations du mur gouttereau de la nef, prévoyant de supprimer, si cette épaisseur est suffisante, toutes les fondations du contrefort et de les remplacer par un porte-à-faux en béton armé.

14 septembre 1962

L'entreprise Cazenave a déjà coulé une des deux consoles en béton qui servira à supporter le contrefort Sud-Est; cette console est engagée dans le mur de l'église.

L'entreprise Cazenave s'est aperçu que l'eau d'infiltration dans la crypte et sous le contrefort en question provient de ce que la pluie ruisselle sur un pavage mal fait et pénètre dans les fondations. Avertir la Mairie pour qu'un pavage convenable soit refait au-dessus d'un béton d'étanchéité, et demander une réponse rapide, de manière que la réfection du dallage par l'entreprise Cazenave soit exécutée d'une façon définitive.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

TOME CII
ANNÉE 2011

Revue publiée par la Société Archéologique de Bordeaux
avec le concours de la Municipalité de Bordeaux,
du Conseil général de la Gironde
et de la Direction régionale des Affaires culturelles d'Aquitaine

Table des matières

Natacha SAUVAITRE

*La tour-porche de la cathédrale de Bordeaux et son cimetière du XIIIe au XIVe siècle :
les résultats des fouilles archéologiques de 2009* 11

Catherine HÉBRARD-SALIVAS

Les verreries du Musée d'Aquitaine : des XIIIe/XIIIe siècles au XVIIe 33

Géraldine D'ANTIN

L'église Saint-Éloi de Bordeaux : les origines médiévales d'une chapelle municipale .. 45

Jean BROUSTE

Vestiges retrouvés du couvent des Cordeliers à Bordeaux 63

Markus SCHLICHT

Le portail sud de la cathédrale de Bordeaux 81

David SOUNY

Le château de Génissac 121

Jean-Paul CASSE

L'emblème des rois catholiques sur les monnaies espagnoles 143

Xavier ROBOREL DE CLIMENS

Petit patrimoine bordelais : les niches des demeures privées 149

Jean-Paul CASSE

A propos d'un teston pontifical de 1579 : les armes du cardinal de Bourbon 167

Xavier ROBOREL DE CLIMENS

Deux maisons de négociants rue Leyteire à Bordeaux 173

Jérôme DE LA NOÉ

L'observatoire astronomique de Bordeaux 191

Claire STEIMER

Le Haut-Médoc : un territoire d'eau et de vin 205

Françoise CAUSSÉ

*Un épisode original des débats sur l'art « sacré » au XXe siècle en France :
l'exposition d'« art chrétien » de Bordeaux (1947)* 217

L'archéologie girondine en 2010 235

Activités et manifestations de la SAB en 2011 267

Cercle Bertrand-Andrieu,

procès-verbaux des séances de l'année 2011 269

Publications de la Société Archéologique de Bordeaux

Collection « Mémoires »

- 1 Pierre RÉGALDO-SAINT BLANCARD (dir.),
*Archéologie des Eglises et des Cimetières
en Gironde*
1989 épuisé
- 2 André COFFYN,
*Aux origines de l'archéologie en Gironde :
François Daleau (1845-1927)*
1990 épuisé
- 3 Marie-France LACOUÉ-LABARTHE,
*L'Art du Fer forgé en pays bordelais
de Louis XIV à la Révolution,*
broché, réédition, 2003 39,50 €
- 4 Paul ROUDIÉ,
Bordeaux baroque
2003 15 €
- 5 Michel LENOIR (dir.),
La grotte de Pair-non-Pair
2006, réédition 2013 30 €
- 6 Jean-Jacques MICHAUD,
Bordeaux, le vitrail civil, 1840-1940
2011 19,50 €
- 7 Philippe MAFFRE,
*Construire Bordeaux au XVIIIe siècle :
les frères Laclotte, architectes en société
(1756-1793)*
2013 39 €
- 8 Xavier PAGAZANI et Claire STEIMER
*Le château d'Issan,
une « maison aux champs » du temps de Louis XIII
en Médoc*
2019 28 €
- 9 Marie-France LACOUÉ-LABARTHE
*Le maître du fer : Blaise Charlut, serrurier artisan et artiste
à La Réole, Bordeaux et alentour (1717-1792).*
2019 33 €

Collection Pages d'Archéologie et d'histoire Girondines

- 1 Marie-France LACOUÉ-LABARTHE,
Meubles bordelais, meubles de port
réédition 2019 15 €
- 2 Robert COUSTET, *Le couvent de l'Assomption
et les prémices de l'architecture néo-romane
à Bordeaux.* 8 €
- 3 Christophe SIREIX (dir.), *Les fouilles de la place
des Grands-Hommes à Bordeaux* épuisé
- 4 Michèle PEYRISSAC et Hélène GUENET,
Bordeaux, le lycée Montaigne épuisé
- 5 Hervé TOKPASSI, *L'hôtel Leberthon,
chef d'œuvre de l'architecture privée du XVIIIe
siècle à Bordeaux.* épuisé
- 6 Michèle PEYRISSAC,
Le noviciat des Jésuites de Bordeaux 8 €
- 7 Robert COUSTET,
Lanessan, un château en Médoc 8 €
- 8 Claude MANDRAUT,
*La faïencerie CAB (Céramique d'Art de Bordeaux),
1919-1947* épuisé
- 9 Philippe ARAGUAS et Samuel DRAPEAU (dir.),
*Les clochers-tours gothiques de l'arc atlantique,
de la Bretagne à la Galice.* 18 €
- 10 Philippe ARAGUAZ (dir.), *Jean Auguste Brutails* 15 €
- 11 Claude MANDRAUT, *Edmond Moussié (1888-1933) : Borde-
lais d'exception et mécène averti* épuisé
- 12 Damien DELANGHE,
Mille ans de troglodytisme à Saint-Emilion 7 €

Publications de la Société Archéologique de Bordeaux

Ouvrages anciens

J.-P. TRABUT-CUSSAC, <i>Livre des hommages d'Aquitaine</i>	9 €
Dr A. CHEYNIER, <i>Pair-Non-Pair</i>	épuisé
J.-A. BRUTAILS, <i>Les vieilles églises de la Gironde</i>	épuisé
A. NICOLAI, <i>Histoire des faïenceries de Bordeaux au XIXe siècle</i>	épuisé
J.-A. BRUTAILS, <i>Album</i>	épuisé
<i>Catalogue du Centenaire</i>	10 €
<i>Fouilles de Parunis, de Mithra aux Carmes</i>	8 €

Revue archéologique de Bordeaux

Les Sociétaires reçoivent le tome de la *Revue Archéologique de Bordeaux* correspondant à l'année de leur cotisation. Il leur est demandé de prévenir le secrétariat de tout changement d'adresse les concernant. Toute personne étrangère à la Société, notamment toute personne morale, collectivité, association ou société, peut souscrire un abonnement ou acheter un volume.

Cotisation pour 2019 : 37 €.

Pour les couples : 47 €.

Pour les étudiants : 15 €.

Les cotisations doivent être réglées avant la fin du premier trimestre.

Cession de tomes isolés selon disponibilités

Bulletins récents (depuis 1960) 30 €

Bulletins entre 1923 et 1960 11 €

Bulletins anciens (entre 1873 et 1923). 18,50 €

Tables 1924-1973 10 €

Tables 1974-2000 10 €

*Société Archéologique de Bordeaux
Hôtel des Sociétés Savantes, 1 place Bardineau, 33000 Bordeaux*

www.societe-archeologique-bordeaux.fr